



**Le club des « Sports Nautiques de l'Eau d'Heure ASBL »
&
les associations Belge et Française de la Classe Snipe
vous invitent à la
3^{ème} manche du 10^e Challenge Yves LE BOUR
les 29 et 30 septembre 2007**

AVIS DE COURSE

AUTORITE ORGANISATRICE

L'autorité organisatrice est le club des Sports Nautiques de l'Eau d'Heure ASBL (S.N.E.H.) en coopération avec les Associations Belge et Française de la classe Snipe (ABS & AFS) et sous les patronages de la Fédération Francophone du Yachting Belge (F.F.Y.B) et de la Fédération Royale Belge du Yachting (FRBY).

1. REGLES

- 1.1. La régata sera régie par les "règles" telles que définies dans les Règles de Course à la Voile 2005-2008 (RCV).
- 1.2. Les prescriptions de l'autorité nationale s'appliqueront.
- 1.3. Les règles de navigation sur le plan d'eau de la Plate Taille s'appliqueront.
- 1.4. Les règles de l'Annexe P du RCV seront d'application avec pour modification :
La règle P2.3 ne s'appliquera pas et la règle P2.2 est modifiée
de sorte qu'elle s'appliquera à toute réclamation après la première.
- 1.5. Les règles de classe Snipe seront d'application et les règles du « Challenge Yves LE BOUR ».
- 1.6. Les instructions de course (IC) peuvent modifier les RCV, les règles de classe et les règles de cet AC.

En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

La publicité est restreinte à la catégorie C suivant la règle RCV 79, Code de publicité – Règle 20 et la restriction spéciale.

BELGIQUE (Loi du 10/12/1997): La publicité pour le tabac est interdite.

Les bateaux peuvent être appelés à afficher une publicité d'un sponsor de l'événement dans une zone à l'avant et de chaque côté, correspondant à 25% de la longueur de la coque.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1. La régate est ouverte à tous les bateaux de la classe Snipe.

Chaque concurrent doit être membre de son association de classe et doit détenir une licence de navigation comme requis par sa fédération.

Les bateaux appelés à courir peuvent s'inscrire en complétant le formulaire d'inscription ci-joint et en le déposant au bureau d'inscription, accompagné des frais requis.

4. DROITS D'INSCRIPTION

5.1. Les droits requis sont les suivants:

Droit d'inscription par bateau: **25 EURO**

Paiement en numéraire lors de l'enregistrement.

5. PROGRAMME

Confirmation d'inscription :

Samedi, 29 septembre de 10h00 à 12h00

Les courses sont programmées comme suit:

Le nombre de course programmée est de six (6).

Horaire des courses:

- Samedi, 29 septembre 2007
 - o Signal d'avertissement de la première course à 13h00.
 - o Heure limite pour le dernier départ 18h00.
- Dimanche, 30 septembre 2007
 - o Signal d'avertissement de la première course à 10h00.
 - o Heure limite pour le dernier départ 15h30.

Evénement social:

- Samedi, 29 septembre vers 20h00, repas des régatiers (non obligatoire, réservation lors de l'inscription).
- Dimanche, 30 septembre vers 17h00, remise des prix.

6. JAUGE ET EQUIPEMENT

Chaque bateau doit posséder un certificat de jauge ou de handicap.

7. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront disponibles à partir de 10h00, samedi 29 septembre 2007 au bureau des régates.

8. LIEU

- 8.1. La régata se déroulera sur le lac de la Plate Taille en Belgique (voir annexe), simultanément avec une régata de Cadets (Avis de course séparé).

S.N.E.H.
Lac de la plate taille, slip Sud 3
B6440 BOUSSU-LEZ-WALCOURT

Tél.: 32 (0)71 64 33 74

9. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront les suivants:

Parcours en trapèze. (suivant RCV Annexe L Addenda A).

10. SYSTEME DE PENALITE

Suivant RCV.

11. CLASSEMENT

- 11.1. Les règles de classement du « Challenge Yves LE BOUR » sera d'application pour le challenge.
- 11.2. Le système de classement à Minima de l'annexe A sera d'application
- 11.3. Trois (3) courses valides sont requises pour constituer une série.
- 11.4.
- 11.4.(a). Quand moins de quatre (4) courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses
- 11.4.(b). Quand quatre (4) courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

12. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

Les bateaux accompagnateurs devront :

- Demander l'autorisation d'aller sur l'eau en remplissant un formulaire.
- A la demande du comité de course, ils devront aider à la sécurité sur l'eau.
- Ils seront identifiés par un pavillon national.

13. PARCAGE

Les bateaux et leurs remorques seront gardés sur leurs emplacements qui seront assignés sur le parking. Les véhicules et motor-homes seront stationnés à l'extérieur de l'enceinte

14. LIMITATIONS DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régate, sauf:

- o sous réserve et selon les termes d'une autorisation préalable du comité de course.
- o Après la dernière course du jour.

15. COMMUNICATION RADIO

Un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

16. PRIX

Les prix seront distribués comme suit:

- Le premier de la 3eme manche du 10^e challenge Yves LE BOUR.
- Le 10^e Challenge sera remis au premier de l'ensemble des régates qui constituent le Challenge Yves LE BOUR 2007.
- Un prix par bateau.

17. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques. Voir la règle RCV 4, Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

18. ASSURANCE

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de 500.000,00 EURO par accident, ou son équivalent.

19. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toute information complémentaire veuillez contacter:

Albert Meur,
Avenue du parc d'Amée, 176
5100 JAMBES
BELGIQUE
Tél.: 32 (0)81 30 10 44
E-mail: commodore@sneh.be

LOGEMENT

Le camping est possible (gratuitement) sur le site.

Des références de logements sont disponibles sur le site :

<http://www.lacsdeleaudheure.be/hebergement/pagehebergement.htm>

REPAS

Des repas et boissons peuvent être pris et consommés au club-house.

ANNEXE



S.N.E.H.
Lac de la plate taille, slip Sud 3
B6440 BOUSSU-LEZ-WALCOURT
Tél: 32 (0)71 64 33 74



3^{ème} manche du 10^e Challenge Yves LE BOUR Des 29 et 30 septembre 2007 FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Numéro de voile: _____ **Nom du bateau:** _____

Personne responsable :

Nom:		Prénom:	
Sexe (M/F):		Date de naissance: jj-mm-aaaa	
Adresse:			
Code postal:		Ville:	
Pays:			
E-Mail:		Téléphone:	

Equipage:

	Nom	Prénom	Sexe M/F	Date de naissance jj-mm-aaaa
Barreur:				
Club:		Licence:		
Equipier:				
Club:		Licence:		

Conditions

Je soussigné, déclare avoir pris connaissance des notices, en informer mon équipier, et me conformer avec lui/elle aux règles spécifiées dans l'avis de course, les Règles de Course à la Voile(RCV), aux règles de classe et toute autre règle régissant cet événement. Nous participons, moi et mon équipage, à nos propres risques.

Si un participant n'a pas atteint l'âge de 18 ans au moment de l'inscription, l'inscription sera effective avec l'approbation du représentant légal. Par la participation physique à l'événement, pour l'Autorité Organisatrice, il est raisonnable de considérer que cette approbation du représentant a été donnée.

Je comprends que, ni l'Autorité Organisatrice, ni ses officiants, membres et bénévoles ou autres personnes participant à la conduite de cette régates, n'accepte aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès qui pourrait survenir du fait de la participation, de moi-même et de mon équipage, à la régates ou pouvant se produire en ayant un rapport avec la régates.

Je marque mon accord pour l'usage des photos de ma personne ou de mon groupe et toute autre information pertinente, lors de tout événement publicitaire ou promotionnel du Yachting Belge.

Je marque mon accord à l'Autorité Organisatrice et à la Fédération Francophone du Yachting Belge de faire usage des informations ci-dessus pour son administration générale et pour le bien du sport, et pour ceux-ci de conserver, utiliser et divulguer ces informations à toute organisation affiliée et toute autre personne ou organisation que la Fédération Belge croit promouvoir les intérêts et objectifs du Yachting Belge.

Je consens de mon droit à accéder et corriger ces informations.

Enfin, je déclare que j'ai rempli complètement avec exactitude le formulaire d'inscription et suivre les instructions de paiement mentionnées dans l'avis de course.

(Signé lors de l'enregistrement avec mention « Lu et approuvé »)

Signature du barreur Date	Signature de chacun des équipiers Date
Signature du responsable légal (si barreur < 18 ans) Date	Signature du responsable légal (si équipier(s) < 18 ans) Date

3^{eme} manche du 10^e Challenge Yves LE BOUR

COMPLEMENT AU FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Personne responsable :

Nom:		Prénom:	
-------------	--	----------------	--

Logement (voir le site <http://sneh.ibelgique.com>)

Je viendrai avec ma tente de camping / mon camping car et résiderai sur le site. (___ personnes)